

ABONNEMENT
saumur:
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 20
Faits divers... 15

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 MARS

A LA CHAMBRE

La Chambre, animée d'un beau zèle, tient, à partir d'hier, deux séances par jour.

A la séance du matin, hier, la Chambre a terminé le budget des travaux publics, et passé aussitôt au budget de la guerre.

Le marquis de Ferronnays demande à ce moment au ministre de la guerre s'il a l'intention d'appeler cette année, ainsi que cela s'est pratiqué l'année dernière, la classe tout entière sous les drapeaux.

M. le ministre de la guerre déclare ne pas pouvoir donner une réponse catégorique aussi longtemps à l'avance et l'incident est clos.

Le comte de Martimprey protesta contre les empiétements du service du contrôle qui tend à rabaisser de plus en plus le corps de l'intendance.

Le rapporteur, M. Cavaignac, répond qu'on veut seulement, par économie, restreindre quelques attributions de l'intendance.

Séance du soir. — Le président annonce la mort de M. Valentin, député de l'Aisne. Puis on reprend la discussion générale du budget de la guerre.

La discussion du budget de la guerre a provoqué des révélation affligeantes, mais qu'il convient d'envisager avec sang-froid et avec courage.

M. le comte de Martimprey a dénoncé la désorganisation des services administratifs militaires; et M. Keller, la désorganisation de l'armée elle-même.

Nos officiers et nos soldats sont moins payés que les officiers et les soldats allemands.

On a dépouillé nos soldats de leurs effets personnels et de leur masse individuelle.

Nos compagnies qui devaient compter 125 hommes sur le pied de paix, en possèdent une soixantaine.

On multiplie les songes. Près du quart de

l'effectif a été renvoyé pendant deux ou trois mois.

L'effectif a été réduit, l'an dernier, de 49,000 hommes.

Le service des réservistes a été abaissé de 28 à 13 jours.

En quatre ans, on a pu économiser de la sorte une soixantaine de millions prélevés sur la solde de nos officiers et de nos soldats et aussi sur la force défensive, sur la sécurité de la patrie.

Mais, en revanche, les fonctionnaires civils ont continué à se partager les 420 millions d'augmentation annuelle dont les a gratifiés la République; et l'on s'est bien gardé de réduire le budget de la guerre engagée contre les consciences chrétiennes et les droits des citoyens français.

M. Cavaignac, au nom de la commission du budget, M. le général Logerot, au nom du gouvernement, ont essayé, mais en vain, d'atténuer la portée des révélations faites par les députés de la Droite. Ils se sont même vus contraints à des aveux dont il convient de prendre bonne note.

Récemment, la discussion du budget de la marine nous a montré ce que les républicains ont fait de notre flotte, de nos arsenaux, de nos ports.

Aujourd'hui, la discussion du budget de la guerre nous a dit ce que les républicains ont fait et ce qu'ils comptent faire encore de notre armée.

Avons-nous tort de répéter sans cesse qu'avec ce régime d'instabilité, d'anarchie, de désorganisation, de démocratisme, qui s'appelle la République, il n'y a pas de marine et pas d'armée possible?

Incident. — Nouvel incident semblable à celui d'avant-hier.

Un individu placé dans une tribune, immédiatement au-dessous de la tribune des journalistes s'est mis à parler d'un ton furieux demandant la nomination de M. Guirrot, liquidateur.

Nous ignorons ce que cela signifie.

Décidément, le public prend l'habitude d'interrompre les séances.

COMLOT BOULANGISTE

M. Boulanger et ses amis ne restent point inactifs. Le succès inattendu qu'ils viennent de remporter aux dernières élections n'est point fait, du reste, pour les décourager.

Donc, ils veulent battre le fer, voyant qu'il est toujours chaud. Deux journaux vont être créés pour soutenir la propagande boulangiste. Le titre de la Presse vient d'être acheté par un groupe de boulangistes, et l'ancien journal de Girardin, appuyé sur un capital de 350,000 fr., va repasser sous la direction de M. Laguerre, l'ami particulier du général et son hôte assidu à Clermont-Ferrand.

D'autre part, on assure qu'une autre feuille, appelée la Cocarde, journal à cinq centimes, paraîtra prochainement. Il sera rédigé par MM. Labroyère, Mermeix et Perry; la Cocarde soutiendra la politique radicale.

Les petites facéties boulangistes de M. Thiébaut, celles que nous promet un familier du Cri du Peuple de Vallès et de la citoyenne Séverine dans un journal fondé tout exprès — il paraît que l'Intransigeant était au-dessous de sa tâche — pour chanter les mérites de M. Boulanger et préparer son élection « par la nation » comme Président de la République, ont délié certaines langues et provoqué quelques indiscretions.

L'Indépendant Rémois, journal républicain, rappelle que dans une réunion tenue à la veille de l'élection Carnot chez M. C. Dreyfus et à laquelle assistaient les citoyens Rochefort de l'Intransigeant, Mayer de la Lanterne, etc., etc., on proposa de mettre M. Boulanger à la tête des faubourgs pour envahir l'Elysée au cas où Jules Ferry serait élu. L'Indépendant ajoute que le soir la proposition fut portée à la connaissance du général, pendant un grand dîner à l'hôtel de Louvre; celui-ci ne s'en montra ni ému, ni indigné; il trouve la chose toute naturelle.

Les démentis sont arrivés, mais notre confrère de Reims maintient ses affirmations de la façon la plus complète:

L'exactitude de nos renseignements, à l'idée d'une dictature Boulanger mise en avant par la crise présidentielle, a été mise en doute.

Nous pouvons affirmer que les faits avancés par nous sont absolument exacts, sauf en ce qui concerne le jour et l'endroit où cette idée a été soulevée.

C'est, en effet, le lendemain seulement de la réunion de la salle Cadet, qu'un certain nombre d'amis du général Boulanger, MM. Rochefort, Mayer, directeur de la Lanterne, Laisant, Granet, Clémenceau, Laguerre, ont été réunis dans l'après-midi, chez M. Dreyfus, député.

Ils agitèrent la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux mettre le général Boulanger à la tête des faubourgs pour marcher sur l'Elysée, que de supporter M. Jules Ferry à la présidence de la République.

M. Clémenceau combattit énergiquement cette proposition, qui fut finalement écartée et dont il fut parlé le soir même au général Boulanger, dans un grand dîner à l'Hôtel du Louvre.

Le général, comme nous l'avons dit, ne se montra ni étonné, ni indigné; il parut trouver la chose toute naturelle.

Tous les personnages politiques présents chez M. Dreyfus et au dîner de l'Hôtel du Louvre ne se séparèrent qu'après avoir pris l'engagement de garder le silence sur tout ce qui s'était passé.

La Lanterne protesta et dit que rien n'est vrai.

Ces révélations semblent avoir ému le commandant du 13^e corps d'armée qui a adressé au ministre de la guerre la lettre suivante:

« Monsieur le ministre, D'instantes démarches viennent d'être faites auprès de moi au sujet des élections législatives de ce mois.

Mon désir formel étant, en raison de la situation que j'occupe, et particulièrement à l'époque que nous traversons, de me consacrer exclusivement à mes devoirs militai-

1 Feuillet de l'Echo Saumurois.

LE DOIGT DE DIEU

Le héros de cette lugubre histoire avait treize ans. Il s'appelait Jacques. C'était un enfant pervers; et nous lui donnerons, tout haut, l'épithète de Jacques le maudit que, tout bas, chacun lui décernait dans le village de Saint-Robert-en-Plaine.

Le grand-père, en 1793, était jardinier au château qui domine Saint-Robert-en-Plaine; il avait alors dix-huit ans, et à cet âge, on d'ordinaire le jeune homme (bien élevé) entre dans la vie par la porte de l'honnêteté, lui, il devenait un Judas; plus qu'un Judas, car l'apôtre infidèle était un homme d'âge mûr quand il trahit son maître, tandis que le jardinier n'avait que dix-huit ans. Il n'était encore qu'un garçon imberbe quand, prêtant l'oreille à la voix de la cupidité, il introduisit les bleus dans le château, les conduisit au souterrain où se tenait caché le seigneur, et leur livra son maître sans hésitation. Le captif, homme à cheveux blancs, vieillard adoré de tout le village et connu par sa charité à dix lieues à la ronde, avait porté sa tête sur l'échafaud. En mourant, il avait pardonné au jeune traître. La tourmente

révolutionnaire terminée, au château on avait, dédiant au pardon du martyr, repris comme journalier le jardinier. C'était là une générosité dont les âmes d'élite sont seules capables. Et dans le village, si l'on n'approuvait pas sans réserve cette belle conduite des fils du malheureux seigneur, du moins on s'inclinait devant une telle bonté; aussi quand les jeunes châtelains passaient dans l'unique et étroite rue de Robert-en-Plaine, hommes et femmes saluaient avec un respect mêlé d'admiration.

Le père de Jacques avait, lui aussi, été une honte de la société. Il avait été traître également, mais d'une autre façon, façon plus odieuse encore: il avait trahi la patrie! En 1870, fatigué de la femme à laquelle il s'était accolé par un ménage illégitime, il quittait le toit d'où le désaccord le chassait et s'engageait dans les francs-tireurs, en dépit de ses cinquante ans. Jusque-là rien que de louable, mais c'étaient les ennus de sa fausse vie conjugale qui l'avaient poussé au régiment et non la bravoure et le patriotisme. Une nuit, étant de sentinelle avancée, il avait vu l'ennemi s'approcher à la faveur de l'ombre. Au lieu de pousser le cri d'alarme, il avait jeté son fusil et s'était enfui. Les francs-tireurs avaient été surpris, mais au combat le courage obvie à la préparation; nos soldats sautant sur leurs armes avaient culbuté

les Allemands, les avaient poursuivis, et dans leur marche en avant avaient retrouvé la sentinelle félone et l'avaient fusillée sur place. Le père de Jacques était mort comme périt un lâche: en tremblant et en demandant grâce.

Après la signature de la paix, Jacques, garçon de six ans, abandonné de sa mère que la honte avait éloignée du pays, était confié à sa grand-mère, femme octogénaire et maman gâteuse comme toutes les grand-mères. L'enfant ne fut donc point corrigé par la bonne vieille qui, d'ailleurs, ne voyait point les défauts de son petit-fils et qui, d'un autre côté, était tout à fait incapable, vu ses quatre-vingts ans, de tenir Jacques avec une main de fer, comme aurait dû être tenu ce dernier rejeton d'une race maudite. La grand-mère, au reste, était fort pauvre, vivant dans une humble chaumière de la charité du châtelain de Robert-en-Plaine. Aussi, le petit Jacques qui trouvait la maison dépourvue de toutes choses, surtout des choses à manger, vivait-il de vagabondage, de maraudage, de rapine; nous ne disons pas encore de vols.

Le vol, ce progrès dans le mal, ne devait pas tarder. L'oiselet qui devient oiseau devient plus sûr de ses forces et, parant, plus hardi dans ce qu'il veut tenter. Jacques, ce garçonnet devenant garçon, devint plus audacieux, plus mauvais; il ne se contenta plus de grimper

dans les pommiers des voisins; de gauler pour son compte les noix d'une vieille fille des environs; d'abattre les châtaignes du père Malthurin; de vendanger, pour son panier à lui, la vigne de la mère Baptiste. Il devint voleur, dès l'âge de huit ans.

Il déroba, plus d'une fois les quelques sous de sa grand-mère. La pauvre vieille se sachant un peu sans ordre, comme toute personne sans défiance, et de plus d'une mémoire infidèle, n'osait accuser Jacques du rept de son maigre pécule; elle préférait se figurer l'avoir égaré et se reprochait à elle-même son manque de soins. L'enfant, encouragé par l'impénitence, poussa plus loin ses vilains exploits.

Un jour, il fouilla la malle d'un ouvrier que sa grand-mère logeait, à 10 francs par mois, pour se faire quelques ressources; Jacques y prit une montre d'argent et 20 fr. en quatre pièces de cent sous; c'était un samedi. Le lendemain, il y avait fête votive dans une bourgade d'alentour. Jacques y alla, y vendit la montre à un bohémien pour une pièce de cinq francs en or; et cette pièce d'or, il l'échangea à un forain contre des sucres d'orge et des gaâteaux qu'il glotonna avec quelques petits camarades.

Le coré de Robert-en-Plaine, vieillard à chevelure de neige, homme à l'âme droite, prit

Depuis le Monde où l'on s'ennuie, qui a valu à son heureux auteur les palmes de l'Académie...

La pièce tout entière est un chef-d'œuvre de délicatesse de cœur et d'amour; tout est joli, joli, et mérite d'être vu...

De même que M. Alexandre Dumas, pour Francillon, c'est M. Paul Deshayes que M. Pailleron a choisi pour présenter sa nouvelle œuvre...

On commencera par l'Autre Motif; une des plus charmantes comédies de M. Edouard Pailleron...

Une MONTRE EN OR, trouvée à Saumur, a été déposée au Bureau de Police.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne...

Ces billets sont valables pendant 20 jours, à partir de la date d'émission.

ANGERS

Prix des Prud'hommes. — Dimanche 4 mars a eu lieu, à la mairie d'Angers, la distribution des prix décernés chaque année par le conseil des Prud'hommes aux ouvriers les plus méritants...

M. Robert Chagnias a donné lecture d'un rapport exposant les titres des lauréats.

Le 1er prix, 125 fr., est attribué à Maurice Rebuffet, âgé de 64 ans (48 années de service dans la maison Oriolle-Rochard).

Le 2e prix de 125 fr. est décerné à Raphaël Nepveu, âgé de 68 ans, employé depuis 43 ans chez M. Chapeau, sculpteur à Angers.

Un prix de 50 francs est accordé, sur la demande de ses camarades, à Joseph Moriceau qui, depuis 40 ans, travaille à la fabrique Delahaye, Bougères et Riobé.

Aristide Dixneuf, imprimeur-lithographe depuis 31 ans chez M. Bardy, obtient le 3e prix, 100 fr.

Ferdinand Pannier, 60 ans, travaille depuis 1848 chez MM. Bouvier et Baron. 4e prix, 100 fr.

Jean Chauveau, charbonnier depuis 1850, 68 ans. Prix de 100 fr.

Nous apprendons le mariage de Mlle de La Bonillerie, fille du comte de La Bouillerie, ancien ministre, avec le comte de Talhuet.

Ces jours derniers est arrivé à Lorient le Perm, transport danois.

Le transport arrive de Pillau, petite ville en avant de Königsberg (Prusse).

Le Perm a pris dans ce port prussien un énorme chargement de seigle et de froment qu'il livre actuellement au commerce français.

D'énormes et longues pyramides de sacs de seigle et de froment encombraient le quai de cette ville.

D'aucuns s'étonneront peut-être que, nos produits agricoles étant à vil prix, le commerce trouve encore néanmoins profit à s'alimenter de produits agricoles en Prusse!

Mais la réalité est plus forte et plus puissante que tous les raisonnements et que les points d'interrogation.

La réalité écrase notre agriculture; elle a, depuis longtemps, écrasé aussi notre marine marchande.

UN MOT INJURIEUX

Le tribunal d'Alençon vient de déclarer injurieux le terme de « Prussien ».

M. Berst, qui tenait autrefois au Mans, dans la rue Damas, le magasin du Pacha, est actuellement propriétaire de l'Hôtel du Grand-Cerf, à Alençon.

Il y a huit jours, devant le tribunal correctionnel, M. Margrain, qui tient l'Hôtel de France, sous l'inculpation de l'ivoire, le 4er février, vers 9 heures du soir, publiquement diffamé ou injurié en disant à une tierce personne qui lui parlait de l'Hôtel du Grand-Cerf: « Voyez, vous soutenez cette maison tenue par des Prussiens. »

M. Berst demandait 2,000 francs de dommages-intérêts et l'insertion du jugement dans quatre journaux, deux de Paris et deux d'Alençon.

Le tribunal, déclarant que le propos tenu par Margrain constituait une injure, l'a condamné à 100 fr. de dommages-intérêts et à 50 fr. d'amende.

Etat civil de la ville de Saumur

Du 1er au 29 février 1888.

NAISSANCES

- Le 2. — Jeanne-Marie Granval, à l'Hospice; — Louise-Auguste Harraut, rue de la Visitation.
- Le 3. — Jeanne Peltier, rue du Petit-Ébé; — Eugène-Raymond Auger, à l'Hospice.
- Le 4. — Paul-Joseph Charrier, rue de la Visitation.
- Le 5. — Félix Desguiraud, rue Fordeau; — Léon Derriant, rue de la Croix-Verte; — Yvonne Pic, rue Notre-Dame.
- Le 6. — Georges-Théophile Baillet, hameau du Petit-Puy.
- Le 7. — Alphonsine Fresneau, à l'Hospice.
- Le 8. — Gaston-Julien Esnault, rue Nationale; — Agnès-Gabrielle Robine, rue d'Orléans.
- Le 10. — Suzanne Pradel, rue de la Visitation; — Geol Theillaud, rue Dacier.
- Le 11. — Marie-Madeleine Monnier, rue Notre-Dame.
- Le 12. — Maurice Bardinot, rue de la Tonnelle.
- Le 13. — Germaine-Gabrielle Chachou, à l'Hospice.
- Le 14. — Stéphanie-Léonide-Marie-Antoinette de Lanusse-Boulémond, rue Basse-Saint-Pierre; — Georges-Auguste Foucher, rue d'Orléans; — Germaine-Camille Imbert, quai de Limoges.
- Le 16. — Emile-Jules Rochereau, rue de la Tonnelle.
- Le 17. — Marcel-Gaston-Marie Delannay, rue Saint-Nicolas.
- Le 18. — Marie-Thérèse Elet, rue Saint-Jean; — Georges-Maurice Marin, à l'Hospice.
- Le 22. — David-Roger Weil, rue Saint-Nicolas.
- Le 23. — Maxime-Fanny Levylhier, rue Gambella.
- Le 24. — Albert Yagnier, rue Saint-Jean; — Marguerite Rondeau, rue de la Tonnelle; — Henri-Georges Chevalier, rue Saint-Jean.
- Le 25. — Gaston-Aimé Loigre, rue de Poitiers.
- Le 27. — Marie-Olympe Bacher, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
- Le 28. — Georges-René-Fernand Duperré,

rue Verte; — Alphonsine-Charlotte Dubois, quai de Limoges.

Le 29. — André Soyer, rue de la Croix-Verte.

MARIAGES

Le 1er. — Claudine Marcheval, négociant, a épousé Rachel Colin, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 4. — Auguste-Henri Riverain, entrepreneur de transports, a épousé Jeanne-Louise-Eugénie Schukrapff, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 6. — Charles-Ferdinand Mandaron, peintre en bâtiment, a épousé Delphine-Marie Samson, sans profession, tous deux de Saumur; — Henri-Jules Savarit, cocher, a épousé Anne Tournon, domestique, tous deux de Saumur.

Le 7. — Prosper-Clément Godrie, maréchal-ferrant, a épousé Constance-Marie Chouannière, sans profession, tous deux de Saumur; — François Samson, cultivateur, de Courchamps, a épousé Joséphine Patée, sans profession, de Saumur.

Le 13. — Joseph-Louis Benoit, employé de chemin de fer, a épousé Marie-Louise Dejarue, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 2. — Marie Martineau, chapeletière, 79 ans, veuve Jacques Bacle, à l'Hospice.

Le 3. — Joseph Lepave, journalier, 71 ans, rue du Petit-Genève; — Marie Boulière, journalière, 90 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — Louis-François Reveillon, propriétaire, 70 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 4. — Jean-Baptiste Barrière, rentier, 70 ans, rue Notre-Dame; — Louise Foucrou, chapeletière, 68 ans, veuve Joseph Kerville, à l'Hospice; — René Soutard, propriétaire, 73 ans, rue d'Orléans.

Le 6. — Adèle-Rose Landy, sans profession, 60 ans, rue Saint-Jean.

Le 7. — Berthe-Armande Martin, 45 jours, rue de l'Hermitage.

Le 8. — Louis Bouvier, cultivateur, 64 ans, hameau du Petit-Puy; — René Coqueret, sans profession, 68 ans, veuve René Baranger, place Maupassant; — Louis-Léopold Destouches, menuisier, 36 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 9. — Pierre Arnou, cultivateur, 20 ans, rue Saint-Nicolas; — Maurice-Jean Chauviré, 5 mois, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 11. — Léontine Fayeau, 21 jours, à l'Hospice.

Le 12. — Hector Petit, sans profession, 31 ans, rue de Marché-Noir; — Henri Jaubert, peintre en bâtiment, 25 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Madeleine Devaux, sans profession, 34 ans, veuve Toussaint Guillemet, à l'Hospice; — Marie-Zéline-Félicie Richard, sans profession, 67 ans, veuve Paul-Emile Tréton-Dumousseau, place de la Bilange; — Auguste Biet, cavalier de manège, 27 ans, à l'Hospice.

Le 16. — René Bottereau, ferblantier, 38 ans, Grand'Rue; — Alphonsine Davoleau, 9 mois, rue de l'Échelle.

Le 17. — Félix Gareau, marchand de crêpin, 64 ans, rue Dacier.

Le 19. — Louis-Emile Plault, élève-marché à l'École de cavalerie, 22 ans, à l'Hospice.

Le 20. — Marie Malbois, chapeletière, 38 ans, rue de Feneit; — Anne Boissier, 14 ans, à l'Hospice; — Vincent Lehoulo, tailleur d'habits, 70 ans, à l'Hospice.

Le 21. — Rose Poirier, couturière, 24 ans, à l'Hospice.

Le 23. — Jeanne Daligault, journalière, 52 ans, épouse François Tulasne, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Marie-Emilie Ploquin, 48 mois, à l'Hospice; — Joséphine Leroy, blanchisseuse, 33 ans, épouse Joseph Daligault, à l'Hospice.

Le 24. — Berthe-Elise-Victorine Bouchard, 3 ans, rue Nationale.

Le 25. — Louis Proust, dit Guizot, aubergiste, 58 ans, rue Nationale.

Le 26. — René Brisset, propriétaire, 70 ans, rue de la Visitation; — Victorine Martineau, sans profession, 34 ans, épouse Gustave Vallet, rue de l'Île-Neuve; — Marie Blot, journalière, 77 ans, veuve François Michou, à l'Hospice.

Le 27. — Henri Préfol, 4 ans, rue du Préche.

Le 28. — Joseph Beunier, ancien huilier, 59 ans, avenue de la gare de l'Etat.

Le 29. — Antoinette Channot, sans profession, 57 ans, veuve Henri Gigault, rue de la Fidélité; — Louis Volant, 4 ans 1/2, rue de la Visitation.

Après-demain, nous commencerons LA FIN D'UN ROMAN, suite de L'INSTITUTRICE A BERLIN.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 6 mars, 4 h. 15, soir.

A la Chambre, M. Lockroy demande au ministre de la guerre des explications sur la création projetée d'inspecteurs généraux de l'armée.

L'orateur rappelle que l'Assemblée nationale repoussa une mesure analogue.

Le général Logerot défend son projet; il est combattu énergiquement par M. Laborde aux applaudissements de la Chambre; il demande alors l'ajournement de la discussion et le renvoi du projet à la commission de l'armée.

Ce renvoi est ordonné.

Les électeurs législatifs de la Dordogne et de l'Aude sont convoqués pour le 8 avril; les électeurs sénatoriaux des Vosges sont également convoqués pour le 29 avril; les délégués seront élus le 25 mars.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 6 mars, 8 h. 1/2

L'Abbé Constantin, comédie en 3 actes.

Jeudi 8 mars

L'Amour mouillé, opéra-comique en 3 actes, musique de Louis Varney.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, rue du Marché-Noir

Est chargée par la Compagnie du Canal de PANAMA de recevoir dès à présent, SANS frais, les Souscriptions aux obligations nouvelles, dont le remboursement à 4,000 francs est garanti par un dépôt de rentes françaises.

Librairie ABEL PILON, rue de Saumur, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; de toutes les Publications artistiques.

Gravures, Cartes, Statues en plâtre, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

PAYABLE CINQ FRANCS par mois

ESCOMPTÉ AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 6 mars 1888.

Versements de 154 déposants (20 nouveaux), 41,135 fr.

Remboursements, 24,891 fr. 96.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Alcools pour brûler

M. DUESNEL, — ÉPICERIE CENTRALE, — ayant obtenu de la Direction des Contributions Indirectes l'autorisation de dénaturer des alcools dans ses entrepôts, pourra livrer ce produit au titre de 95 degrés, et sans aucune odeur, au prix unique de 4 fr. 30 la bouteille d'environ un litre.

Les Propriétaires de la Maison de Vento à Crédit par Abonnement

L'ÉPARGNE POPULAIRE

3 et 5, rue Plantagenet, Angers

87, rue d'Orléans, Saumur.

Ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que par suite de la réorganisation complète de leur Maison et de la création de plusieurs Rayons, ils feront, à partir du 10 MARS, subir à toutes leurs Marchandises une baisse de prix assez importante pour défer toute concurrence.

Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.

Le ROB BOYVEAU-LAFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommés, Eczéma, ainsi que le Lymphatisme, la Scrophulose et la Tuberculose.

Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BOURASSEAU, huissier à Doué.

VENTE DE MEUBLES
Sur saisie-exécution.

On fait savoir au public que le DIMANCHE 11 MARS 1888, à midi, il sera, par le ministère de M^e BOURASSEAU, huissier à Doué, procédé à l'établissement de Jouanne, commune de Martigné-Briand.

A la vente aux enchères d'objets mobiliers consistant en :

36 lits en fer, 36 traversins, 38 matelas, 26 sommiers, 24 oreillers, 44 couvertures, 28 descentes de lit, 36 draps, 34 taies d'oreillers, 207 serviettes, 29 essuie-mains, 16 nappes, rideaux, tapis ;

44 tables, dix commodes, une armoire, 31 tables de nuit, 62 chaises, 1 fauteuil, 1 buffet, 1 bureau avec étagère, 86 bancs, 13 tréteaux, 1 jeu de tonneau, une échelle double ;

Un piano, 1 billard et ses accessoires ;

Un lot de bois de chauffage, une brouette ;

Une grande quantité de bouteilles vides, 198 verres, batterie de cuisine, vaisselle, chenêts, pelles et pincettes, chandeliers en cuivre et autres, couteaux de table, cuillères, fourchettes, chandrons en cuivre, etc., etc.

Une grande quantité de linge, tels que fonds de bains, chemises de bains, tabliers, torchons, etc., etc. ; Deux ornements chassables, un calice.

Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

En totalité ou par lots.

LA

MÉTairie DE LA FORTUNERIE

Située commune d'Alloues,

Contenant 25 hectares environ.

S'adresser à M. TAYEAU, Nicolas, expert-géomètre à Bagneux.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le lundi 12 mars, à une heure du soir, à Saumur.

En l'étude de M^e AUBOYER et par son ministère,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

Mise à prix : 4,500 fr.

Pour connaître les conditions de la vente, s'adresser à M^e AUBOYER.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans ayant de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 13 ans. Appointements de suite.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL
ANCIENNE MAISON CUPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successieur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR
Statuettes, Christis, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
10 0/0 de remise sur tous les articles

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES
BANDAGES HERNIAIRES
à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Guêtres
DE MM. WICKHAM F^{rs}, D^{rs}, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON
Seul dépôt à Saumur chez M^e V. Lardeux, coutelier et bandagiste.
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET
0 fr. 35
Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer
Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.
La plus économique des Lessives connues.
En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et GAMUS, Poitiers. (287)

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^e Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES
Sont complètement guéris par la
Ouate anti-rhumatismale du D^r Pattison.
Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.
En rouleaux de 2 fr. et de 4 fr., chez GABLIN, pharm. de 1^{re} classe, 25, rue d'Orléans, à Saumur.

LA VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau
ADHÉRENTE & INVISIBLE
Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles
Se défier des Imitations et Contrefaçons
CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 Mai 1875
9, Rue de la Paix, PARIS

CACAO VAN HOUTEN
pur et soluble en poudre.
Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui siment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.
Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.
Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries, A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 33, rue Dacier.

CHÉMIN DE FER — GARES DE SAUMUR

| LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | | LIGNE D'ORLÉANS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|------------|-------------|------------|------------|-----------|---------------------------|-------------|------------|-----------|-----------|---------------|-------------|---------------------------------------|------------|-----------|-----------|--------------|------------|------------|-------------------------|-----------|-------------|-------------|------------|-----------|-------|-------|------|
| SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POITIERS | | | | | | | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ | | | | | | | SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR. | | | | | | | ANGERS — SAUMUR — TOURS | | | | | | | | |
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Omn. matin | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. matin | Omn. matin | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. matin | Omn. matin | Expr. soir | Omn. soir | | | |
| Saumur(ori.) | 6 03 | 6 53 | 7 33 | 8 13 | 1 38 | 4 16 | Saumur(ori.) | 6 16 | 6 34 | 6 52 | 7 10 | Saumur(ori.) | 7 57 | 11 54 | 1 35 | 3 05 | 5 42 | Angers | 2 19 | 6 30 | 8 45 | 11 29 | 2 57 | Tours | 1 23 | 5 17 | 7 15 | 11 35 | 2 05 |
| Saumur(état.) | 6 50 | 8 31 | 10 37 | 11 37 | 4 13 | 8 30 | Saumur(état.) | 8 31 | 4 13 | 4 31 | 4 49 | Saumur(état.) | 8 10 | 12 09 | 3 17 | 5 54 | 8 31 | La Ménitrie | 2 52 | 7 10 | 9 10 | 12 08 | 3 42 | Port-Boulet | 2 38 | 6 20 | 8 39 | 12 45 | 2 08 |
| Nantillyhalte. | 7 03 | 8 37 | 10 44 | 11 44 | 4 26 | 8 43 | Nantilly | 8 37 | 4 26 | 4 44 | 4 62 | Blou | 8 19 | 12 18 | 3 26 | 6 03 | 8 40 | Varennes | 3 03 | 6 39 | 8 51 | 12 57 | 2 18 | Saumur(a) | 2 57 | 6 43 | 9 04 | 1 08 | 3 24 |
| Varr.-Chacé | 7 09 | 8 48 | 10 52 | 11 52 | 4 32 | 8 49 | Montreuil(a) | 9 19 | 4 55 | 5 13 | 5 31 | Vernantes | 8 38 | 12 31 | 3 39 | 6 14 | 8 51 | Saumur(dép.) | 3 03 | 6 52 | 9 12 | 1 13 | 3 29 | St-Martin | 3 03 | 6 52 | 9 12 | 1 13 | 3 29 |
| Brézé-s.-Cyr | 7 17 | 9 02 | 11 05 | 12 05 | 4 40 | 8 58 | Montreuil(dép.) | 9 29 | 5 05 | 5 23 | 5 41 | Noyant-Méon | 8 59 | 12 59 | 3 48 | 6 23 | 9 00 | St-Clément | 3 27 | 7 52 | 9 37 | 12 48 | 4 31 | Les Rosiers | 3 27 | 7 52 | 9 37 | 12 48 | 4 31 |
| Montreuil(a) | 9 31 | 7 39 | 9 19 | 11 15 | 2 06 | 4 55 | le Vaudelnay | 9 40 | 5 11 | 5 29 | 5 47 | Chât.-d-Loir | 10 01 | 2 14 | 3 56 | 5 09 | 7 45 | Langéais | 4 26 | 8 59 | 10 19 | 1 53 | 4 46 | Tours | 5 05 | 9 42 | 11 05 | 2 36 | 6 35 |
| — (dép.) | 2 34 | 7 38 | 9 11 | 11 24 | 2 08 | 4 59 | Baugé | 9 50 | 5 20 | 5 38 | 5 56 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Thouars | 2 53 | 8 00 | 9 11 | 11 57 | 2 27 | 5 27 | Doué | 9 57 | 5 27 | 5 45 | 6 03 | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Loudun | 3 10 | 8 10 | 9 21 | 12 07 | 2 52 | 5 52 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Poitiers | 3 33 | 8 33 | 9 44 | 12 30 | 3 15 | 6 15 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |